

étaient le Dr Etienne-Paschal Taché, MM. Colbert Lavergne et Pierre Vallée, marchands, de Saint-Thomas. En arrivant près de la voiture de Morin, M. Taché demanda: "Où est "le polisson qui a crié à l'assemblée?" En même temps, un homme donna un coup de poing au malencontreux loyaliste. Puis M. Taché fit descendre Léon Morin de sa voiture, le fit monter avec lui dans une calèche qui l'avait amené et retourna à l'assemblée où il força Morin à faire des excuses.

Il reconduisit ensuite le pauvre diable jusqu'à une certaine distance de sa voiture qui était restée dans le chemin en l'attendant.

L'incident fit du bruit, naturellement. Les journaux de Québec en parlèrent longuement. Dans son numéro du 4 juillet 1837, la *Gazette de Québec* publia une correspondance qui lui était adressée de l'Islet, et dans laquelle les faits étaient bien exagérés. Voici cet écrit:

Monsieur,—J'ai vu passer mardi, vers une heure de l'après-midi, à l'Islet, dans notre faubourg, l'honorabe Papineau dans un vieux carosse, qui semblait plutôt à un vieux poulailler, traîné par deux vieux chevaux. Si vous aviez vu ces figures décharnées! Ils ressemblaient à de vieilles fées. Encore allongeaient-ils la tête pour voir si on les regardait passer.

A la grande assemblée de Saint-Thomas, ils ont eu l'effronterie de dire qu'ils étaient deux milles personnes. Hé bien, je vous assure, et j'en ferais serment, qu'il y avait au plus le nombre de quatre cents personnes. Un jeune Canadien a eu le malheur de crier "Vivent les Anglais". On l'a pris et on lui a donné la bastonnade, au point qu'il s'en est peu fallu qu'il ne soit resté mort sous les coups. On lui a fait crier "Vive Papineau"! et son poulailler.—UN CANADIEN.

Il n'y avait point eu de bastonnade, et Morin n'avait point failli rester mort sous les coups. Tout de même, on l'avait violenté et constraint. Sur une déposition asservie faite par lui et son compagnon Fournier, des mandats d'arrestation furent lancés contre MM. Taché, Lavergne et Vallée, qui durent donner caution de comparaître au prochain terme.

Dans ce temps d'excitation, l'épisode de l'assemblée de Montmagny que je viens de raconter, provoqua beaucoup de commentaires. La lettre qui suit, adressée également à la *Gazette de Québec*, donne une idée des rumeurs que l'on faisait circuler à ce sujet.

Monsieur l'éditeur,

Ayant appris qu'on faisait circuler les bruits que c'était moi qui avait engagé le nommé Morin, à aller troubler l'assemblée de Saint-Thomas, et comme je n'ai pas pour